

MERIEM MOKDAD*

« UN POUR TOUTES, TOUTES POUR UN » :
DE LA « CO-MATERNITE » COMME
MALTRAITANCE

« *Maman !... rien que toi* »
Henri de Toulouse-Lautrec

Le refrain de la « Mater Certissima » qu'a, pendant un bon bout de temps, fredonné la biologie et la psychanalyse en chœur avec elle, perd, de plus en plus de nos jours, de sa crédibilité. Les progrès de la médecine, de la génétique défiant de plus en plus la nature y sont pour beaucoup. Les théories psychanalytiques dites matricentriques présentent, pour leur part, une mère comme étant, tour à tour, la première louable ou la première coupable de la qualité du développement psychique de son enfant. Les récits épiques ayant pour

* *Meriem Mokdad, doctorante en psychologie clinique aux universités de Tunis et de Paris X, assistante contractuelle de l'enseignement supérieur à la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, membre de l'Unité de recherche en Psychopathologie Clinique (URPC).*

héros le personnage de la mère en sont quasiment rendus obsolètes et ce, d'autant plus que la clinique se mue et se complexifie et qu'elle impose aujourd'hui de composer autrement avec la maternité notamment du fait de l'émergence de nouvelles configurations familiales. La panoplie d'adjectifs qualificatifs pouvant caractériser aujourd'hui une mère ne cesse de s'enrichir ; celle-ci pouvant être biologique, adoptive, célibataire, porteuse, homosexuelle... et ce sont autant de situations susceptibles de porter préjudice au « mytheme » puissant voire illusoire de la mater certissima notamment au sein d'une culture qui la porte au pinacle. Ces configurations, au-delà de leur atypisme social, sont également et surtout susceptibles d'exposer l'enfant à de la maltraitance.

Ceci dit, on n'a pas besoin d'aller jusqu'à rechercher, dans l'atypique, les malaises dans la famille ou les traces de ce qui pourrait constituer un écueil à l'égard du travail de maternité et par conséquent, tout autant de matériel « non symbolisable » pour l'enfant.

Ce qui compte c'est surtout le fait que l'enfant se sente immanquablement maltraité par toute expression d'un « non-désir » maternel. Il ne s'agit point là d'une logique a *contrario* car une mère, son enfant, la dyade, ne sont jamais préservés d'événements ou d'avènements pouvant marquer irréversiblement l'enfant y compris au sein de configurations relationnelles familiales des plus communes, voire même des plus appréciées et idéalisées culturellement.

Dans le cadre de cet article, il sera justement question d'une pratique éducative des plus courantes et des plus « anodines » qui me semble néanmoins digne de se voir octroyer une attention particulière du moment qu'elle est à même d'incarner une forme sournoise de maltraitance et du fait qu'elle soit, de surcroît, légitimée par « la bonne foi » et le perfectionnisme maternels encore une fois, culturellement si vénérés. Il s'agit de ce que j'ai désigné par le terme de « co-maternité » lequel décrit une situation de maternages concomitants par une ou plusieurs femmes qui « doublent » la génitrice dans son rôle de mère.

La « co-mère » est dès lors une femme qui maternelle, avec et en même temps que la mère biologique. Cette situation n'étant pas forcément liée à une quelconque infirmité de la mère la contraignant objectivement à céder les premiers soins ou l'éducation de son petit puis de son grand enfant voire adolescent à une autre femme qu'elle. La co-maternité dont je parle n'est pas non plus conséquente de la situation atypique d'avoir, pour l'enfant une mère qui a conçu et une autre qui a porté, ni celle d'avoir une mère biologique et une mère

adoptive, ni celle d'avoir une mère qui a décédé et où un substitut remplit le rôle de la mère, ni celle d'avoir une belle-mère, ni celle d'avoir « deux mères » au sein d'un couple homosexuel de femmes quoique cette dernière configuration soit de loin la plus rare dans un contexte socioculturel et religieux qui lui est franchement hostile.

Cette dernière série de « dédoublements » notoires, patents, de la mère restent assez singuliers et assez prévisibles quant à l'éventuel occasionnement d'un vécu de maltraitance chez l'enfant. La « co-maternité » comme je la décris tout le long de cet article, est, par contre, une pratique éducative, qui, étant des plus courantes et des plus encouragées, peut rendre discret et dissout, ce vécu d'enfant maltraité.

Je ne pense pas non plus qu'il soit subtil de mettre sur un pied d'égalité les nurses lesquelles exercent un métier, et les « co-mères » qui ont, elles, un lien de parenté avec l'enfant ou sont de son proche entourage ; ce qui les autoriseraient probablement à s'approprier plus de droits sur l'enfant.

Ceci dit, je ne propose pas de réflexion à ce sujet par prétention qu'il n'a jamais été évoqué, des études anthropologiques sur les sociétés matrilineaires d'un côté, des études psychanalytiques sur la mère, la centralité en psychanalyse de la dialectique de la présence-absence, des substituts maternels, les carences affectives pouvant résulter d'une absence prolongée de la mère... ont eu le mérite de toucher de près ou de loin à cette thématique. Mais à mon sens, ce sont là, le plus souvent, des configurations où la mère manque de répondre présente, où elle se soustrait. La co-maternité, quant à elle, est une figure de la multitude, de la sommation, elle se présenterait d'ailleurs à première vue comme une chance pour l'enfant. Pourtant pour ce qui est de son introjection au sein de la réalité psychique de celui-ci, la co-maternité présente souvent, notamment si elle est précoce, la même fêlure, la même insécurité car il s'agit toujours d'un attachement « volage », peu protecteur et peu contenant.

C'est en travaillant avec des familles tunisiennes sur leur héritage transgénérationnel et sur les influences dans le hic et nunc du présent familial de leur arrière-scène ancestrale, et c'est auprès d'enfants, mais aussi de mères et de pères, que j'ai pu être à l'écoute d'une forme sournoise et diffuse de souffrance liée au vécu d'une situation de co-maternité, une souffrance souvent scellée, consciemment ou inconsciemment, et empêchée d'expression par le sens moral, le devoir, les loyautés familiales occasionnant elles-mêmes le dérobement d'un mode relationnel incestuel et des formes

aliénantes que peut revêtir l'identification. Très souvent, la co-maternité est en outre propice à la répétition sur plusieurs générations.

Partant, - et voulant rester fidèle à l'évolution originare de ma réflexion qui a éclo dans le constat clinique de la récurrence de configurations de co-maternité dans les familles tunisiennes laquelle s'est prolongée par la réflexion aux suintements inter et transgénérationnels de la co-maternité et à son potentiel à œuvrer sur le psychisme comme une maltraitance impliquant l'histoire personnelle, familiale et généalogique et il serait d'ailleurs dans ce sens, intéressant de voir avec quelle saisissante fréquence les influences transgénérationnelles siègent derrière une telle configuration -, j'ai préféré faire précéder, d'une observation clinique, l'ensemble des considérations théoriques à venir autour de cette thématique.

Concrétisation du problème grâce a une observation clinique introductive :

La famille L. m'a reçue chez elle car elle acceptait de participer à cette recherche que je menais sur l'élaboration familiale des influences transgénérationnelles. Les rencontres incluaient l'élaboration collective d'un géosociogramme commenté selon la technique proposée par Schützenberger (1993), la passation du Thematic Aperception Test à chacun des membres de la famille et une série d'entretiens familiaux, de couple et individuels.

La famille L. est constituée de Monsieur L., Madame L. et de leurs trois enfants : une fille aînée de 24 ans, un cadet et un benjamin garçons âgés respectivement de 21 et de 17 ans.

Dès les premières rencontres destinées à l'élaboration des géosociogrammes, les deux généalogies maternelle et paternelle sont apparues comme nettement marquées par « l'hégémonie des mères » qui donne toute sa force à un mode d'influence matrilineaire. Une telle symétrie entre les généalogies alliées a certainement occasionné une résonance fantasmatique au sein du couple et influencé le choix d'objet d'amour.

A présent, je m'intéresserai de plus près au travail de maternité de Madame L. laquelle s'estime chanceuse d'avoir reçu l'aide précieuse de sa mère et de ses deux soeurs qui ont su prendre soin de ses enfants comme si c'était elle-même qui le faisait. En effet, est notoire le fait que, jusqu'à cet âge, les enfants sont très proches de la grand-mère et de leurs tantes maternelles. Cet attachement apparaît comme la continuation et la confirmation d'une co-maternité qui dure depuis toujours. Les enfants L., dès leurs premiers mois, ont été élevés

chez la grand-mère maternelle alors que leurs parents travaillaient et que Madame avait deux sœurs célibataires et sans enfants qui habitaient sous le toit maternel. Madame L. dit avoir « livré » ses enfants à leurs co-mères quasi automatiquement et qu'elle n'avait par exemple jamais envisagé que ce rôle puisse être octroyé à sa belle-mère pourtant fort désireuse de garder ses petits-enfants ; ces derniers confient à leurs tour qu'il ne se seraient jamais senti aussi à l'aise chez leur grand-mère paternelle. Il s'est avéré, plus tard, que Madame L., elle-même, a été co-maternée par sa sœur aînée. Plaignant sa mère du fait d'avoir été débordée par des grossesses, accouchements et allaitements rapprochés et de ne pas avoir pu être disponible, elle dit avoir de l'empathie pour sa propre mère et se sentir redevable à sa grande sœur qui l'a secourue. Pourtant, des propos d'une toute autre connotation émanent ensuite de Madame L., celle-ci apparaît vulnérable se souvient que fillette et jeune fille, elle se sentait souvent seule, elle jouait avec les garçons et c'est, vraisemblablement la « rue » qui s'est chargée de son éducation. Madame L. confie aussi avoir mal vécu toutes les épreuves de sa féminité et de sa maternité, elle garde un souvenir traumatique de ses premières règles, elle a toujours été indifférente aux relations amoureuses, elle s'est mariée pour faire plaisir à ses parents dans des circonstances douloureuses de deuil familial : Madame L. venait de perdre un frère atteint de leucémie; à l'époque, son futur mari était le médecin et le meilleur ami de son défunt frère et tous deux étaient au chevet du malade avant son décès.

A la génération précédente, la mère de Madame L. n'a pas non plus « bénéficié » de la maternité de sa mère, celle-ci l'ayant eu très jeune, s'étant séparée de son premier mari et s'étant préoccupée de fonder une nouvelle famille auprès d'un nouvel homme ; c'est sa mère qui s'est alors « si généreusement » proposée pour s'occuper de sa fille.

Plus encore, la coalition des mères est de règle, elle s'épanouit dans l'institution d'un contrat tacite ayant pour principale clause le partage d'une maternité diffuse où il s'agirait de faire comme si les enfants étaient ceux de toutes les femmes: il y a la mère biologique et à côté les tantes/mères, la grand-mère/mère...

Ce système d'influence n'aurait pas pu se forger une place s'il n'avait pas empiété sur le rôle des pères. Il semble que dans cette famille, il n'est pas question de laisser mater ni paterner un jeune couple, un « rapt » d'enfants a inmanquablement lieu sous prétexte que l' « enfant-offrande » grandira mieux au milieu d'aînées initiées.

Dans la généalogie de madame L., les mères encouragent un mode sexiste, parfois misandre d'influence viserait un maintien, entre les générations, d'un absentéisme paternel qui arrangerait les femmes au prix d'exposer les enfants à des projections massives et favoriserait les « fausses-routes » identificatoires. La « co-maternité » semble contribuer largement à cimenter ce mode défaillant de transmission. Elle est responsable d'un déni transgénérationnel consensuel des fonctions maritale et paternelle par les co-mères.

Derrière ce fantasme « amazone » se cachent l'insatisfaction, l'insécurité ressentie par les enfants. Ce constat laisse supposer que la diffusion de la maternité camouflerait à son tour une grande incapacité à assumer le rôle de mère, un système défaillant de loyautés familiales dénonce la multi-maternité comme l'équivalent d'une a-maternité. La pluralité cache l'aridité et l'incapacité des mères à « contenir ».

Madame L. est pourtant contrainte, au nom de cette loyauté, à sacrifier sa maternité en léguant à d'autres les soins et l'éducation de ses propres enfants.

C'est pourtant d'un sacrifice aux antipodes de celui que Madame L. croit faire pour le bien de ses enfants que Winnicott (1971) parle quand il écrit : *« La période au cours de laquelle on est appelé à être une mère ou un père est une période de sacrifices. La bonne mère normale sait, sans qu'on le lui dise, que pendant ce temps rien ne doit s'immiscer dans la continuité de la relation entre l'enfant et elle-même. Sait-elle aussi que lorsqu'elle agit tout naturellement de cette manière, elle établit les fondements de la santé mentale de son enfant – et que celui-ci ne peut parvenir à l'intégrité de cette santé mentale s'il n'a pas eu, au début, exactement cette sorte d'expérience qu'elle prend tant de peine à fournir ? »*

Le père ne réussit pas son rôle de séparateur, du moment qu'il se résigne, voire qu'il amplifie l'erreur maternelle en ne s'opposant guère au « rapt » de ses enfants.

Les enfants L. incarnent des écrans de projection de tous les désirs déçus des co-mères. La tante aînée qui a élevé leur mère et eux-mêmes est, et quelle ironie du sort, stérile. Ils ont connu la violence dans la stérilité de la tante et son avidité d'être mère, dans la culpabilité de leur propre mère à l'égard de sa sœur/mère, si la cadette des deux conçoit et met au monde, la moindre des choses serait que son aînée maternelle d'autant plus qu'elle en a déjà eu l'expérience précoce du moment qu'elle a materné sa propre sœur.

A présent, chez les L., les parents se plaignent de l'ingratitude des enfants lesquels se plaignent de l'autoritarisme des parents dès

qu'ils comparent ceux-ci à la tante qui gâte, qui donne, qui permet..., les enfants supportent mal les fins de semaine et les vacances passées sous le toit parental. La souffrance suscitée par cette situation de co-maternité, semble la seule à unir parents et enfants.

Voilà justement où la maltraitance élit domicile, où elle trouve à se nicher, dans cette résignation des parents, dans le fait que la co-maternité est une nième variante du sacrifice de l'enfant, de l'infanticide. Celle-ci, notamment si elle est précoce, ne peut être interprétée par les « enfants-offrandes » que comme un acte d'abandon, de dénigrement, de « désaffiliation », de déshéritement « moral » ...

A propos des contingents ravages de la co-maternité

Cet essai se veut plus une invitation à réfléchir la co-maternité comme une forme d'organisation des liens familiaux sujette à questionnement quant au sens qui lui est donné par l'enfant co-materné. Si l'ambivalence semble être de règle alors où seraient les limites de cette « chance » et sa mouvance en maltraitance ?

- Imbroglie dans l'origination :

Au centre de ce « dommage » réside l'opposition entre la représentation que l'enfant a du couple parental concepteur, désigné par Rousillon (2002) comme « l'objet-couple », et entre le fait d'être co-materné. L'énigme que l'enfant a à résoudre se rapporte à une justification de cette existence superflue de femmes qui, elles, contrairement à la mère, n'ont pas conçu.

Une conséquence probable serait l'éclosion chez l'enfant d'un fantasme de scène primitive polygame. Ces femmes qui sont les co-mères pour l'enfant ne constitueraient-elles pas, dans la logique de ce fantasme, le « harem » du père si celui-ci arrive toujours à s'imposer au milieu d'elles ? Autrement, la victoire est au fantasme « amazone » où les femmes se liguent pour écarter le père, lui dénigrer toute contribution à la création d'un enfant. Ce « toutes pour un », que cet « un » soit l'enfant ou qu'il soit le père, entrave la quête et l'organisation fantasmatique par l'enfant du scénario de sa création.

- Un effet paradoxal de la « co-maternité » : la solitude de l'enfant

Les auteurs, à l'unanimité, pointent les « dégâts » psychiques chez l'enfant de la porosité de l'enveloppe maternelle corollaire de l'absence d'une certaine constance/consistance dont le lien mère-enfant a viscéralement besoin.

La dyade est doublement structurante : c'est le « chantier » du travail de maternité de la mère et de la filiation de l'enfant. Dès lors, quand on parle des ravages possibles du dysfonctionnement de la dyade, il n'y a là aucune atteinte portée à son caractère indispensable. Winnicott (1971) écrit : *« il est donc très important que la mère d'un bébé le soigne d'une manière continue, qu'elle soit présente, qu'elle survive à ses attaques et que, finalement, elle soit là pour être l'objet du sentiment tendre, du sentiment de culpabilité et du souci de son bien-être, sentiments qui apparaissent en temps voulu. Lorsque, dans la vie d'un bébé, la mère existe d'une manière continue et vivante, cela permet au bébé de trouver ce sens inné de la culpabilité qui est le seul sentiment de culpabilité valable et qui constitue la source principale du besoin de réparer, de recréer et de donner. L'amour brut, l'attaque agressive, le souci, la tristesse, le désir de réparer, de construire et de donner, forment une séquence naturelle qui constitue une expérience essentielle de la petite enfance et de l'enfance. Cette séquence ne peut, pourtant, devenir réalité que si la mère, ou la personne qui la remplace, est capable de vivre ces phases avec le bébé, rendant possible l'intégration des divers éléments ».*

Nous relèverons un détail de la citation, un « ou » (que j'écris en caractère gras dans la citation) qui semble exclusif, intransigeant au cumul et à la sommation : c'est ou une mère ou son substitut qui doit être là, dans une intimité quasi jalouse, quasi possessive au début de la vie de l'enfant. Une triade voire une pléiade précoces sont vécus comme une intrusion, agissent à l'encontre des bienfaits pour l'enfant de cette intimité car elles battent en brèche toute forme d'attachement.

Dans la multitude, l'assise narcissique est empêchée d'édification, de sûreté. Le rapport spéculaire se développe dans la réfraction à cause de la pluralité des vis-à-vis.

Cette figure trompeuse de la multitude, de la sommation des « maternités » cache une incapacité de la mère à materner. L'enfant est sensible au jeu de « raccommodage » dans la co-maternité, celle-ci est pour lui synonyme d'a-maternité, d'abandon. La maltraitance réside dans le fait que l'enfant se sente seul, abandonné derrière une apparence de fortuné « co-materné ». Le réseau pathologique des loyautés, des dettes vis-à-vis des « co-mères » malgré une profonde insatisfaction est d'ores et déjà installé.

- La maltraitance par l'indifférence :

Si la co-maternité livre l'enfant à lui-même, elle est également susceptible, et j'insiste là encore sur le fait que le risque soit majoré

par la précocité de la configuration de co-maternité, de dénoncer une mère démissionnaire, indisponible pour son enfant.

Cette exaspération maternelle dont un enfant paye les pots cassés me rappelle fortement le complexe de la mère morte décrit par André Green (1983). Partant de l'observation clinique d'une « dépression de transfert », il en vient à conclure que *« le trait essentiel de cette dépression est qu'elle a lieu en présence de l'objet, lui-même absorbé par un deuil. La mère, pour une raison ou pour une autre, s'est déprimée. La variété des facteurs déclenchants est ici très grande. Bien entendu, parmi les principales causes d'une telle dépression maternelle, on retrouve la perte d'un être cher : enfant, parent, ami proche, ou tout autre objet fortement investi par la mère. Mais il peut s'agir aussi d'une dépression déclenchée par une déception qui inflige une blessure narcissique : revers de fortune dans la famille nucléaire ou la famille d'origine, liaison amoureuse du père qui délaisse la mère, humiliation, etc. Dans tous les cas, la tristesse de la mère et la diminution de l'intérêt pour l'enfant sont au premier plan »*. A mon sens, la co-maternité correspond parfaitement à la précédente description, les co-mères banalisent voire légitiment ce qu'André Green (1983) désigne comme le « noyau froid » de la mère morte. Elles ôtent à la mère cette « énergie » de vie liée à sa récente œuvre, à la mise au monde d'un enfant. La mère morte est dans une dynamique qui ne laisse pas de place à l'expression agressive motivée par la possessivité maternelle. Une mère morte ne cherche pas à défendre son territoire et en voyant son enfant grandir, elle a l'impression de le perdre irréversiblement ce qui ne peut que la déprimer davantage ; et même dans le cas où, par un concours de circonstances agréables, la mère retrouve son enfant, ne se formerait-il pas un risque d'emprise « réactionnelle » à la frustration passée ?

- L'effet « tâche d'huile » de la co-maternité comme maltraitance :

Je voudrais désigner, par le terme de « stérilité psychique », l'incapacité de la mère à donner sens, à symboliser sa grossesse, son accouchement. Un clivage s'opère entre un corps qui s'accouple, porte, accouche et une psyché de mère morte. Une mère psychiquement stérile contraint son enfant à un « orphelinat » affectif, les co-mères ne lui portent pas secours, bien au contraire, elles l'habituent à tolérer la présence étrangère et altèrent sa xénophobie normale des premiers mois.

Le père est aussi concerné par cette co-maternité. Il est empêché de jouer la bonne mère ponctuelle, provisoire, de s'imposer en tierce le moment venu faute d'introduction maternelle... Le réseau

de co-mères le devance en risquant de lui barrer le chemin, il le prive de sa paternité, le démunie de toute représentation symbolique de loi.

Le couple à son tour peut souffrir de cette intrusion du moment qu'un mari peut reprocher à sa femme son inhabilité à lui palier le chemin vers la paternité.

André Green (1983) énonce à propos de l'une des répercussions sur l'enfant mais aussi sur le père d'une mère morte ce qui suit : « *Voilà le sujet pris entre une mère morte et un père inaccessible, soit que celui-ci soit surtout préoccupé par l'état de la mère sans porter secours à l'enfant, soit qu'il laisse le couple mère-enfant sortir seul de cette situation* ». Mais dans ces deux cas, le père manque à l'enfant, que dire alors si la co-maternité est de surcroît là pour faire écran à la paternité ?

- Ravages du fantasme « d'être un tout » dans la co-maternité :

Claudio Neri (1997) écrit à propos du fantasme d'« être un tout » qu'il « *peut être imaginé avec des objets soit extérieurs, soit intérieurs. Il peut être conscient ou inconscient et peut être établi non seulement avec la mère ou avec le partenaire, mais aussi avec un groupe, un clan ou une famille* ». Mère et co-mères manient la maternité dans le sens de la démesure, de la prétention d'une présence qui « gave ». La multi-maternité biaise l'expérience de l'absence, elle abrase l'essentielle expérience de l'aller-retour maternel par un phénomène d'entretien de l'illusion. Continuer à illusionner, semer la confusion, encourager un moindre effort « psychique » en figeant la fantasmatisation, en peuplant perpétuellement un espace censé s'aérer progressivement pour devenir transitionnel... voilà ce à quoi œuvre la co-maternité.

Le « clan » des co-mères est susceptible de maltraiter par sa prétention à la non-faillie, au « zéro défaut », par sa coalition autour d'une conviction commune et mégalomane du fantasme de fusion, de sommation des pouvoirs maternels. Ceci sème une confusion ponctuellement réconfortante mais qui installe, à la longue, une passivité, une délégation facile, une fuite...

La Mère se meut en concept abstrait et non objet du lien, elle est construite illusoirement, devient introuvable, inaccessible. C'est une maternité qui aspire à un narcissisme démesuré et entretient l'illusion d'être « toutes pour un » par un phénomène de multiplicabilité, de dédoublement telles les poupées Matriochka.

Conclusion

Le « devenir-mère » est tributaire de plusieurs facteurs aussi bien structureaux que conjoncturels d'ampleur individuelle, familiale et généalogique.

Une mère a besoin de prendre confiance en elle en tant que mère et de voir les autres lui reconnaître socialement ce même mérite. Pour maintes raisons, elle peut éprouver la nécessité de léguer sa maternité partiellement ou totalement : pour se faire aider si elle étudie ou travaille, persuadée que son manque d'expérience peut nuire à son enfant, aboutissement d'une grossesse non désirée...

Ceci dit, la situation de co-maternité peut incarner l'une des formes de la maltraitance, elle est entretenue par un cercle vicieux de loyautés erronées, de comptabilité injuste. La mère, au milieu des co-mères est aussi maltraitée que son enfant. Souvent, une mère se sent contrainte, par loyauté, de faire don ou de partager sa maternité avec sa mère, sa sœur, sa belle-mère... La « nouvelle-mère » peut autant se sentir rassurée par une telle présence quelque part initiatrice et étayante que frustrée par l'intrusion d'une tierce personne dans son intimité avec le nouveau-né. Une co-maternité ne vient guère informer et organiser des liens ex nihilo, elle se greffe sur une histoire familiale et généalogique où elle se présente comme un « déjà vu ».

L'article pourrait laisser entendre qu'il s'agisse là d'un nième procès fait aux mères. Loin de là, la « co-maternité » est, simplement, à mon sens, digne d'être isolée comme configuration distincte, digne d'attention dans le travail auprès des familles et il ne faudrait surtout pas que sa fréquence soit un prétexte pour ne pas y voir, à côté d'une pratique éducative des plus anodines, un potentiel à occasionner la maltraitance, sous de fourbes formes, des fois d'envergure familiale : envers l'enfant d'abord mais pas seulement car mère et père peuvent également en souffrir.

La co-maternité produit des liens d'emprise et d'aliénation. La mère se sentant redevable à la co-mère et la co-mère se sentant dans le devoir/droit de remplir sa mission de seconde maman. La confusion et le flou des limites entre la mère, le père, les co-mères et l'enfant ne peuvent qu'être intensifiés par la précocité de l'intrusion des co-mères et de l'existence d'un lien de sang entre elles et l'enfant.

C'est à Winnicott que j'emprunterai le mot de la fin, ce psychanalyste note, à juste titre, qu'à « *A long terme, ce dont nous avons besoin, c'est de mères, et de pères, qui ont découvert comment croire en eux-mêmes. Ces mères et leur mari fondent les meilleurs foyers dans lesquels les bébés puissent grandir et se développer* ».

La co-maternité, quant à elle, semblable à un miroir aux alouettes, maltraite l'enfant par cette promesse faite de perfection

maternelle bâtie sur des accommodages et des illusions dont il est rendu, contre son gré, le réceptacle.

Bibliographie

Assoun P. L. (2003), Le lien ravageant : Figures cliniques et fonctions inconscientes du ravage. In *Traversées du ravage entre mère et fille : De la férocité du contemporain*. (pp. 55-81). Paris : Editions Trames.

Balestriere L. (2003), Entre mère et fille : hystérie ou mélancolie ? In J. André (Ed.), *Mères et filles : La menace de l'identique*. (pp. 77-93). Paris : Presses Universitaires de France.

Ben Rejeb R. (2003), *Psychopathologie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : In Press.

Cyrułnik B. (2000), *Les nourritures affectives*. Paris : Odile Jacob.

Darchis E. (2003), Aux sources de l'intimité. *Le divan familial.*, 11, 89-101.

Eiguer A. (2005), Le transgénérationnel entre dette et interdit. In G. Decherf. E. Darchis (Eds.), *Crises familiales : violence et reconstruction*. (pp. 87-103). Paris : In Press.

Faure-Pragier S. (2003), Défaut de transmission du maternel. Absence de fantasme, absence de conception ? In J. André (Ed.), *Mères et filles : La menace de l'identique*. (pp. 53-75). Paris : Presses Universitaires de France.

Ferenczi S. (1974), *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*. Paris : Editions Payot.

Green A. (1983), Narcissisme de vie Narcissisme de mort. Paris : Les éditions de minuit.

Guillaumin J. Roger G. (2003), *Le père : figures et réalité*. L'esprit du Temps.

Guyotat J. (1994) Sujet de la filiation – Filiation du sujet. *Revue internationale de psychopathologie*, 13, 5-14.

Lacoste-Dujardin C. (1985), Des mères contre des femmes : maternité et patriarcat au maghreb. Paris : La Découverte.

Lebovici S. Diatkine S. Soulé, M. (1985), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Presse Universitaires de France.

Neri C. (1997), *Le Groupe : Manuel de psychanalyse de groupe*. Paris : Dunod.

Roussillon R. (2002). La capacité d'être seul en présence du couple. *Revue Française de Psychanalyse*, Tome LXVI Janvier-Mars, 8-20.

Schützenberger, A. A. (1993), *Aïe, mes aïeux!*. Paris : Desclée de Brouwer / La Méridienne.

Winnicott D. W. (1971), *L'enfant et sa famille*. Paris : Editions Payot.